

BULLETIN COMMUNAL

BOTUSSE



Février 2026

Sommaire :

Numéros utiles	2
Meilleurs vœux 2026	3
La mairie vous informe	5
Bibliothèque	6
Animations et dates à retenir	8
La jeunesse s'empare de l'Histoire	11
Les infatigables recrutent.....	11
La Baraqu'à Nounous	12
Une fête de noël très réussie	13
pour une pratique sportive extérieure	14
Une borne électrique a été installée.....	14
Une nouvelle entreprise sur la Commune	15
Les petits monstres ont encore sévi.....	16
Journée de solidarité en rose	17
Les écoliers sur les planches	17
Planteurs de haies - planteurs d'avenir.....	18
Un téléthon entre rires et espoir.....	19
La tête de veau a régalé les convives.....	20
Le rituel des galettes à la Taverne.....	20
Succès confirmé au quine de l'ESSOR.....	21
Les footballeurs prennent le quart pour la coupe	22
Conseil Municipal du 14 novembre 2025	23
Conseil Municipal du 12 décembre 2025	24
Le coin des enfants.....	25
L'idée recette.....	26

Rédaction - diffusion :
Commission Communale de l'information

Hommage de la
Commune de Boussac à
YVES EGRETEAU



Yves EGRETEAU (ancien maire de HAIMPS - 17) vient de nous quitter à l'âge de 97 ans. Il fut à l'origine de nos échanges avec cette commune des Charentes-Maritimes en compagnie de Christian RIGAL.

Pour faire un bref résumé de cette genèse, Pascale fille de Mr Egrettau et secrétaire de mairie vient avec sa famille passer quelques jours au gite communal. Ses parents les rejoignent et font alors connaissance avec Christian Rigal, l'histoire est alors en marche, des atomes crochus engendrent les premières retrouvailles. On garde un souvenir précis de la première visite d'Yves Egrettau avec son premier adjoint de l'époque Fernand Porcheron. Depuis près de 40 ans de nombreux échanges qu'il serait trop long de recenser ont jalonné cette page d'histoire entre les deux communes. Entre les plaines de la Saintonge et le vallonnement du Ségala une profonde amitié s'est instaurée et c'est bien Yves et Christian qui en furent les artisans, à l'origine de tous ces moments chaleureux et empreints d'une solide amitié. Nous avons vécu tant de choses fortes dans la joie comme dans des moments plus compliqués. On se rappelle entre autres les opérations de solidarité organisées lors des tempêtes et sécheresses.

Yves était comme sa chère Charente, souriant, avenant, paisible et passionné de la culture locale. Nous avons eu la chance de connaître cet homme, plein d'humanité et bienveillant, quelqu'un avec qui la chaleur humaine prenait tout son sens.

Merci Yves, et toutes nos condoléances à votre nombreuse famille et vos proches ainsi qu'à la population de Haimps.

NUMEROS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

@-mail : mairie@boussac-aveyron.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Fermeture du secrétariat :

Du 17 au 23 février et du 21 au 27 avril 2025

En cas d'urgence, contact : M. le Maire au 06.34.26.49.95

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

Site internet : <http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Et le 1^{er} dimanche du mois.

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Marion VERDIER

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

[Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

MEILLEURS VŒUX

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026, que celle-ci soit remplie de santé, réussite et bonheur, pour vous et vos proches.

Ces vœux ont un goût bien particulier pour moi, car ce sont mes derniers en tant que Maire. Cela fait 18 ans que je préside aux destinées de la commune, aidé en cela par les équipes d'élus qui se sont succédées à mes côtés. J'ai été élu en 1995 conseiller municipal, puis en 2001 un mandat d'adjoint et c'est en 2008 que propulsé par Christian RIGAL, mon prédécesseur, j'ai pris en main les destinées de la commune. Christian m'a fait une grande confiance mais ce n'était pas facile ; et ce ne sont pas les participations d'élus précédemment qui préparent à ce poste ; c'est surtout dans l'envie de faire et le respect des citoyens que l'on se forge un « état » de maire. J'ai toujours souhaité être un maire proche, bienveillant et disponible ; A l'écoute de chacun de vous qui m'avais interpellé, et apportant le plus possible de réponses positives. J'ai porté avec honneur cette écharpe qui représente la République et que je vais bientôt transmettre.

Ensuite ce sont les équipes qui se sont succédées qui renforcent l'enthousiasme et la responsabilité d'aller de l'avant.

Tout cela ne pourrait se faire sans l'implication des agents communaux. Il est difficile de les citer tous mais les plus remarquables dans la durée, sont Christiane MARTY et Jean-Marc POUGET, puis aujourd'hui, Virginie et Ludovic GAYRARD.

Je pense aussi à tous ceux qui se sont succédés, dans l'école ou dans la commune.

Nous avons tous placé Boussac dans une dynamique qui ne doit pas s'éteindre. Notre rayonnement est apprécié des collectivités qui nous entourent.

C'est aussi par la plume d'Alain PUECH, qui sans être employé, a été conseiller municipal, puis rédacteur de toutes les activités que nous avons proposées : mairie, associations, particuliers....

L'école qui a subi de nombreuses péripéties de transfert de compétences et dont les locaux nous appartiennent aujourd'hui après l'achat et la création par la communauté de Communes en 2004. Si les murs nous appartiennent maintenant, la gestion est toujours assurée par le SIVOS dont Boussac a fait la mise à disposition de ces locaux.

Petit retour en arrière avec quelques réalisations marquantes :

- Reprise et transformation du foyer logements en studios,*
- Agrandissement stade, club house,*
- Espace multisports, maison des associations (chasse),*
- Aménagement espace four à pain,*
- Lotissements : l'Eminade (tous les lots vendus, non construits)*

Clos de Caufour (tous les lots vendus)

- Préau de l'école,

- Salle 84 et son bar,*
- Espaces jeux sportifs place de la mairie,*
- Aménagements dans le clocher de l'église,*
- Hangar communal,*
- Modification de l'éclairage public qui évite l'extinction de nuit,*
- Mise en place production photovoltaïque et auto-consommation*

Et je ne parle pas du maintien à niveau des divers équipements quotidiens, sans publicité ; ce sont mes équipes municipales qui ont permis toutes ces réalisations, nous pouvons en être fier et les applaudir.

Heureusement, tout n'est pas fini, il y a bien d'autres réalisations à imaginer, à inventer ; il y a aussi celles, seulement engagées et donc à terminer, pour mémoire :

- Acquisition et aménagement site du « Viel Castel » en face de l'église, peut-être avec une opération cœur de village,*
- Modification en cours, du PLU de Boussac pour permettre une zone économique (Communauté de Communes) et urbaine (Commune) sur la Baraque de Cussan pour 2026*
- Réalisation en cours du PLU intercommunal, qui nous limitera fortement les zones constructibles, échéance avant 2030,*
- Rénovation énergétique des 3 bâtiments locatifs de la commune étalée sur 2026 et 2027.*

Tout cela reste possible grâce à nos partenaires institutionnels ; communauté de communes, département, région, état ; il faut se démener pour obtenir ces aides, en diminution et concurrencées par les autres collectivités. Je remercie tous ces partenaires pour les différentes réalisations qu'ils ont permises.

Je ne souhaite pas que la commune de Boussac devienne une commune dortoir, pour cela, il faut que de nouveaux habitants (depuis 10 ans, pour l'exemple) soient impliqués et participent activement à la vie de la commune à travers son tissu économique, associatif, décisionnaire, etc. Sinon les habitants ne viendront que dormir. Vous participez déjà, il faut persévirer dans ce sens.

Notre démographie naturelle est de nouveau positive :

- Nombre de naissances en 2025 : 8*
- Nombre de décès domiciliés à Boussac : 6*
- Nombre de décès non domiciliés à Boussac : 6*
- Mariages : 2*
- Pacs : 2*

Pour l'INSEE, notre population communale totale est de 631 personnes en janvier 2023 ; c'est le niveau qui existait en 1968. La démographie la plus basse est en 1999 avec 415 personnes ; la « remontada » a lieu depuis, grâce l'impulsion de mon prédécesseur Christian RIGAL et ne s'est jamais démentie.

La révision actuelle de notre PLU démontre qu'il y a, sur la commune, 40 établissements inscrits au régime du commerce et des sociétés, une partie est due aux installations photovoltaïques des agriculteurs qui sont considérées sociétés industrielles ; une rencontre doit avoir lieu au printemps pour étudier la possibilité d'implanter une distribution automatique de produits alimentaires.

Enfin, j'ai une pensée émue pour tous les proches qui nous ont quitté durant cette période.

J'ai une grande satisfaction d'avoir travaillé avec vous tous, de continuer à m'impliquer dans la suite de notre vie communale partagée. Je souhaite vous transmettre l'envie et l'enthousiasme de poursuivre notre vie démocratique.

Merci à mon épouse Evelyne et ma famille de m'avoir soutenu dans cet engagement.

Je souhaite la poursuite des relations avec nos amis haimsois, engagées par Christian RIGAL, auxquels je renouvelle ainsi qu'à vous tous,

Mes meilleures vœux pour 2026 !

LA MAIRIE VOUS INFORME

RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 2010 doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire. Merci de vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le recensement est obligatoire et donne des droits.

Déchetterie de Baraqueville

Zone d'activités de Marengo

12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05.65.71.97.84

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h – 13h30 à 18h00

Vendredi : Fermé le matin - 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Élections municipales du 15 mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Boussac. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Boussac, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- **Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.** Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

4 février 2026 pour les inscriptions en ligne

6 février 2026 pour les inscriptions en mairie

Bibliothèque : Rapport d'activité 2025

44 rue de la mairie – 12160 Boussac

Renseignements généraux : Bibliothèque ouverte depuis octobre 2010

Local : à usage exclusif de bibliothèque : 45 m²

Régime juridique : gestion directe par la commune, gérée par des bénévoles

Jours et horaires d'ouverture : Tout public :

mardi de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

1er dimanche du mois de 10h à 12h

(les jours d'ouverture peuvent être modifiés pendant les vacances)



* **Accueils spécifiques** : à la demande pour les 3 classes de l'école.

Fonds propre au 31/12/2025 : 5331 documents (5151 docs en 2024)

Fonds adulte : 1666 docs (1591 en 2024) Fonds jeunesse : 3665 docs (3560 en 2024)

FONDS MDA : la MDA (médiathèque de l'Aveyron) est la bibliothèque de prêts de Rodez, financée par le Conseil Général

La bibliothèque échange beaucoup avec la MDA de Rodez. Le local étant petit, il est préférable d'acheter le moins possible (pour ne pas augmenter le stockage), en ciblant les achats en fonction des lecteurs et d'échanger au maximum avec la MDA, pour qu'il y ait quand même de la nouveauté.

Nous avons acheté en BD jeunesse et albums pour les tout-petits. De nouveaux romans et romans policiers pour les adultes. Très peu de documentaires cette année.

Tous les documents qui ne sont pas achetés par la bibliothèque, sont prêtés par la MDA (romans, documentaires...). Nous ne prêtons plus de CD, ni de DVD adulte par manque de place. Le CD et le DVD ont été remplacés par les nombreuses plateformes de musique et films à la demande.

Les prêts à la MDA varient selon nos besoins. Cette année, les réassorts ont été faits par le biais des navettes mensuelles. Le bibliobus ne passe plus. Nous avons échangé aussi des lots de livres thématiques avec la bibliothèque de Gramond, notamment en romans de terroir.

Au 31/12/2025, la MDA a laissé 555 documents à la bibliothèque, tout support confondu.

Beaucoup d'échanges aussi au sein du réseau des bibliothèques du Pays Ségali.

Total fonds (fonds propre + Prêt MDA) disponible au 31/12/2025 : 5886 documents

Budget d'acquisition : bibliothèque : 2000 euros

Association : 600 euros (acquisitions de documents d'occasion)

Régie : 520 euros (encaissés par la trésorerie, pour la mairie de Boussac) en date du 31/12/2025



Les lecteurs :

Conditions de prêts : abonnement adulte : 11 euros

enfant : 5 euros (2 abonnements payants, le 3ème enfant gratuit)

Les abonnements sont valables 1 an, de date à date et donc peuvent être pris à tout moment de l'année

Un abonnement permet d'emprunter 5 livres, 1 CD, 1 revue et 1 DVD (par famille) pour 1 mois

Répartition des lecteurs :

0-12 ans	34	
13-24 ans	7	
25-59 ans	28	
60 ans et +	12	
Groupes	6	87



Total d'abonnements pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 : 87 abonnements

Soit 147 lecteurs.

Abonnés numériques : 12 abonnés ont un accès aux ressources numériques. 4 d'entre eux n'utilisent que les ressources numériques. (pas de prêts directs).

Prêts effectués pour la période et fréquentation :

3147 prêts (2864 prêts en 2024)

La fréquentation du mardi soir est meilleure cette année depuis que la bibliothèque est ouverte jusqu'à 18h30.

Meilleure fréquentation le dimanche, peut-être, grâce au déplacement du bar. Un prêt de portage des livres à domicile (personne seule, non véhiculée).

Un public toujours familial... Des lecteurs très jeunes.

Nature des prêts :



Prêts Adulte	Prêts Jeunesse	Total prêts
582	2565	3147



La bibliothèque ne propose plus de prêts de DVD et CD adulte. Les CD adulte n'étaient plus empruntés.

Nous avons en prêt adulte essentiellement du prêt de livres. Le prêt « revue » est en berne.

Le prêt « école » représente environ 650 prêts pour l'année.

Une bibliothèque dans un réseau : souscrire un abonnement à la bibliothèque de Boussac, c'est aussi avoir accès à toutes les bibliothèques du réseau auquel elle appartient. Mêmes tarifs, même conditions de prêts sur tous les sites. Un catalogue commun de recherche. **45246** documents disponibles sur le réseau, répartis sur 7 sites.

Une bibliothèque de proximité, familiale... qui essaie de s'adapter à toutes les demandes.

Le nombre d'abonnés est en légère augmentation et on compte un peu plus de prêts. 12 abonnés en ressources numériques.

Augmentation de la fréquentation des tout-petits 2-3 ans. Certains sont domiciliés hors commune.

Développement du fonds albums cartonnés pour les tout-petits (albums animés, à toucher, sonores...)

La bibliothèque oriente aussi ses achats en fonction des thèmes abordés dans les classes et continue de prêter des livres aux classes de l'école. L'accueil des élèves se fait sur réservation. Donc, merci aux enseignantes.

Merci à tous les habitants et nouveaux habitants qui fréquentent la bibliothèque.

De façon plus générale, merci à toutes les personnes qui ont un intérêt pour la bibliothèque...

Proposition pour 2026 : développer les abonnements à des ressources aussi numériques (presse, savoir vivre, loisirs, santé, mangas, code de la route, apprentissage des langues, philharmonie, films à la demande, docs jeunesse...)

Meilleurs vœux à tous et bonne lecture 2026!

ANIMATIONS - DATES À RETENIR

La société de chasse de Boussac organise son repas le samedi 14 février 2026 à 19h30 à la salle des fêtes de Boussac (cf. affiche page suivante)

Les Sociétés de chasse de Boussac, Manzac et du Plateau de Moyrazès organisent un quine le samedi 22 février à 20h00 à la salle des fêtes de Manzac (cf. affiche page suivante)

L'association « LA TAVERNE D'ALBERT »

dont l'objectif est de créer des évènements autour du four à pain communal tiendra son Assemblée générale le samedi 28 février à 17h30 à la salle de réunion de la mairie. Cette réunion est ouverte à tous.

N'hésitez pas à les rejoindre si vous voulez de plus amples informations.

L'Association « Sur les chemins de Boussac et du Ségal » organise sa 5^{ème} course d'orientation le dimanche 8 mars 2026 dès 7h30 (cf. tract)

Et chaque semaine, l'association vous propose une randonnée.

Renseignements auprès de : Martine 06.26.65.98.31 ou chemins.segala12@gmail.com

Le Comité d'Animation et de Loisirs de Boussac organise : le dimanche 15 mars un « petit déjeuner » à partir de 8h à la salle des fêtes.

Quine de la paroisse

Il aura lieu le dimanche 22 mars à la salle des fêtes à partir de 14h00.

L'Association des Parents d'Élèves de l'école de Boussac organise un repas le samedi 11 avril à partir de 19h00 à la salle des fêtes.

Les bénéfices récoltés servent à l'organisation de sorties scolaires pour les enfants de l'école.

Cf. affiche page suivante

Aînés de Boussac-Vors :

Programme des rencontres 2026 :

- ✓ 10 février : Visite centre de tri de Millau, resto à Curan, visite de la distillerie à Lestrade
- ✓ 10 mars : Rissole plus jeux
- ✓ 7 avril : Quine
- ✓ 12 Mai : Jeux
- ✓ 15 juillet : Pique-nique Pont de Membre
- ✓ 15 septembre : Voyage (à définir)
- ✓ 13 octobre jeux
- ✓ 10 novembre : jeux
- ✓ 8 décembre : Assemblée générale

Ces rencontres sont réservées aux adhérents. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de M. BRAS Serae, le président 06.87.72.65.98 si vous souhaitez rejoindre l'association.

EQUIPE 1



SAMEDI 07 FÉVRIER 2026 - 19H00

US MONTBAZENS
RIGNAC 2

BOUSSAC



BOUSSAC 2

LUC PRIMAUBE F.C. 4



SAMEDI 21 FÉVRIER 2026 - 20H00

ARGENCE VIADENE

BOUSSAC



BOUSSAC 2

AR MANHAC



DIMANCHE 08 MARS 2026 - 15H00

BOUSSAC

F.C. SOURCES DE L'AV 2



BOUSSAC 2

OL. CASTANET



DIMANCHE 22 MARS 2026 - 15H00

MERIDIENNE D'OLT F.C.

BOUSSAC



J.S. LEVEZOU FOOT 3

BOUSSAC 2



DIMANCHE 29 MARS 2026 - 15H00

BOUSSAC

MOYRAZES



BOUSSAC 2

SAINT MARTIAL



DIMANCHE 8 MARS 2026



CINQUIÈME ÉDITION

La Boussacoise

Un seul but :

Trouver le plus de balises possible

- Trois parcours

5h ou 3h ou 2h

Seul, entre amis
ou en famille

- Une rando tracée de 11 km

dénivelé : 340 m



INSCRIVEZ-VOUS !



INSCRIPTION : 12 €

- ACCUEIL DÈS 7H15
- BRIEFING 8H15 (5H)
9H30 (3H)
10H45 (2H)

<https://www.engage-sports.com/la-boussacoise-2026/>
Informations chemins.segala12@gmail.com
Facebook/chemins Boussac

EQUIPE 2

DIMANCHE 01 FÉVRIER 2026 - 15H00

DIMANCHE 08 FÉVRIER 2026 - 15H00

BOUSSAC 2

AR MANHAC



DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026 - 15H00

BOUSSAC 2

OL. CASTANET



DIMANCHE 22 FÉVRIER 2026 - 15H00

J.S. LEVEZOU FOOT 3

BOUSSAC 2



DIMANCHE 22 MARS 2026 - 15H00

BOUSSAC 2

SAINT MARTIAL



+ D'INFOS

**Nous vous donnons rendez-vous
dimanche 8 mars à partir de 7h15
pour notre 5ème édition Orientation en pleine
nature "La Boussacoise".**

L'accueil sera situé à la salle des fêtes

Vous avez le choix :

Un concept : Un parcours libre et ludique ouvert à tou
à pied ou à VTT, en courant ou en marchant

Un challenge : Trouver le plus possible de balises

5h00 à pied ou à VTT

Accueil dès 7h15 / Briefing 8h15

3h00 à pied ou à VTT

Accueil dès 8h30 / Briefing 9h30

2h00 à pied ou à VTT

Accueil dès 9h00 / Briefing 10h45

Le parcours de 2h est idéal pour découvrir l'activité

"Orientation en pleine nature"

Toute la matinée, des balises à trouver

Possibilité de partir sans chronométrage ni classement



12 € : Inscription
individuelle ou équipe
de 4 personnes maxi.
Ce qui donne droit à
une puce électronique
+ une carte.

+ Repas 10 € (offert pour un enfant - de 10 ans accompagné)

Réservation avant le 2 mars

Majoration Boussacoise 8€ après cette date

A partir de 14h30 : Remise des prix

*Le repas comprend toasts / pizzas cuites au four à pain / fromage,

dessert et boisson

Pour les VTT, prévoir dispositif pour porter la carte (support, sac à dos...)

BOUSSAC

Repas des chasseurs

Servi par les chasseurs

Samedi 14 février 2026

19h30 - Salle des fêtes



Menu (vin compris)

Soupe paysanne
Daube de sanglier
Pommes de terre vapeur
Gigue de chevreuil
Salade
Plateau de fromage fermier
Glace vanille nappage chocolat
Gâteau à la Broche
Café

Réservation avant le 07/02/2026

Christian SOULIE

06.37.45.49.81

Patrick GAYRARD

06.86.37.36.41

Participation :

20 Euros

10 Euros (- de 12 ans)

BOUSSAC

Dimanche 15 Mars 2026

PETIT DÉJEUNER

TRIPOUX

OU

TÊTE DE VEAU

Apartir de 8h à la salle des fêtes

Le Comité d'Animation et Loisirs de Boussac vous réserve son meilleur accueil.



Soirée

QUINE

Organisé par les Chasseurs de Manzac,
Boussac et du Plateau de Moyrazès

SAMEDI 21 FEVRIER

À PARTIR DE 20H30



NOMBREUX LOTS

- Caddie de course,
- Cafetière Delonghi
- Centrale à vapeur
- Airfryer
- Panier de fruit
- Roqueforts
- Gibiers,

ET PLEINS D'AUTRES...

Salle des Fêtes de
Manzac
12160 MANZAC

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



SAMEDI 11 AVRIL 2026

REPAS ROUGAIL SAUCISSES

BOUSSAC
SALLE DES FÉTES

À PARTIR DE 19 H

BUVETTE SUR PLACE

ENTRÉE
ROUGAIL - SAUCISSES
DESSERT
CAFÉ

SAUCE
ÉPICÉE
À PART



INSCRIPTIONS AVANT LE 29 MARS



APOLLINE : 06 26 19 02 84

Organisé par APE de l'Ecole de Boussac

LA JEUNESSE S'EMPAIRE DE L'HISTOIRE



Les cérémonies du 11 novembre sont passées et à Boussac elles ont connu un caractère tout particulier avec une implication des enfants de l'école, bien encadrés par leurs enseignantes, qui ont cité les noms des jeunes de la commune disparus dans cette tragédie. Ce fut également une première pour Laurie Malpel, porte drapeau officiel de la commune, qui a rehaussé de sa présence cette commémoration. Il s'agit bien là d'une forte note d'espérance de voir l'implication de ces jeunes concernés à perpétuer le sacrosaint devoir de mémoire. François Carrière – maire de la commune – a lu la lettre du ministre des armées et les enfants ont chanté la Marseillaise avant que ne soit observé une minute de silence. Il faut également mettre en exergue la présence de Mme Claude Lemeray, mandatée par le comité départemental de l'ordre national du mérite dont elle est

récipiendaire. Une assistance bien fournie avait tenu à témoigner également son implication dans ce rôle de citoyen qui a surtout le mérite de rassurer sur les valeurs essentielles par les temps qui courent. Cette rencontre, solennelle, digne et chaleureuse s'est terminée autour du verre de l'amitié dans le parc de l'église, témoin de tant de moments symboliques.



LES INFATIGABLES RECRUTENT



Francis, trésorier du club, ne fasse état des finances qui se soldent par un budget équilibré. Le bureau est renouvelé à l'unanimité et François Carrière (Maire de la commune) félicite celui-ci ainsi que tous les nouveaux

adhérents qui viennent grossir l'effectif de cette dynamique association. Le programme de l'association pour l'année 2026 est ensuite proposé et se déroulera comme suit : (cf. page dates à retenir)



Après le déroulement de ce riche programme, l'heure était venue de passer à table pour déguster le bon repas concocté par le restaurant « Les Coquelicots ». Après celui-ci place au spectacle ou plus exactement aux chansons interprétées par Jean Pierre et Isabelle avec un brin de nostalgie à travers leur riche répertoire de chansons des années 60 à 80.

LA BARAQU'A NOUNOUS A CELEBRE LA 3^e EDITION DU GOUTER DE NOËL

L'association d'assistantes maternelles agréées La Baraqué Nounous a organisé ce week-end la 3^e édition de son traditionnel goûter de Noël, un rendez-vous devenu incontournable pour les familles. Cette année, l'événement a été accueilli gracieusement par la Commune de Boussac.

La compagnie Les Minuchs a enchanté le public avec un spectacle poétique et interactif, captivant aussi bien les petits que les grands. Rires, musique et magie étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des enfants.

Puis, l'instant le plus attendu est finalement arrivé : la venue du Père Noël. Accueilli avec enthousiasme, il a distribué des chocolats aux enfants, créant un moment de joie et d'émerveillement qui restera gravé dans les mémoires. La fête s'est poursuivie autour d'un goûter gourmand, dans une salle magnifiquement décorée par les assistantes maternelles et les enfants.

L'association tient à remercier chaleureusement la mairie de Boussac, toutes les adhérentes et l'ensemble des familles pour leur participation et leur confiance.

Une édition réussie qui renforce encore les liens au sein de cette belle communauté.

La Baraqué Nounous vous donne RDV le 29 mars 2026 pour sa fête du printemps qui se tiendra à Manzac!

Contact : labaraquanounous@gmail.com



UNE FÊTE DE NOËL TRÈS REUSSIE

C'était la fête de Noël, la fête des enfants cela va de soi, à laquelle les parents et adultes se sont bien intégrés pour faire vivre ce moment privilégié de partage. Plusieurs activités ont jalonné cette après-midi festive avec à la salle des fêtes un atelier de maquillage et créatif auquel les enfants se sont allègrement prêtés à ce jeu de grimage. Pour ceux qui avaient envie de mouvements physiques intenses il y avait une initiation au Taekwondo tandis qu'à la salle 84 une riche collection de LEGOS avait été présentée. A la bibliothèque, Sandrine et Sylvie recevaient les enfants pour leur lire des contes, tandis qu'un jeu d'orientation consistait à retrouver le sapin positionné sur la carte afin d'y accrocher les décorations. A 16h30 le célèbre animateur de la Carriole offrait un spectacle des plus improbables qui avait pour titre « La pêche aux sons ». Ce fut ensuite le moment tant attendu des enfants avec l'arrivée du père Noël entouré de tous ces visages illuminés par la magie intemporelle du plus célèbre barbu de noël. En fin d'après-midi la nuit tombait et arrivait l'heure d'illuminer le village avec sa profusion d'étoiles et de guirlandes.



POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE EXTERIEURE

L'aire de jeux du Cibadal (face à la mairie) a bénéficié ces derniers temps d'une opération de mise aux normes et par la même occasion d'installation « d'agrès de fitness ». Il ne s'agit pas d'instruments de torture mais bien d'équipements qui permettent d'avoir une activité physique souple et adaptée à chacun. Marcheur double – skieur de fond – Porteur pousseur – duo stepper vélo – Barres fixes doubles – Traction bras doubles, telles sont les dénominations de ces installations qui présentent le double intérêt ludique de se pratiquer en binôme. Deux appareils ont été installés au Pont de Membre et développent ainsi le complexe sportif. Le cout de ces installations a été subventionné à hauteur de 70 % par le département et l'agence nationale du sport. Les salles de sport fleurissent ici et là mais la même activité dans un cadre extérieur bien oxygéné présente également un grand intérêt. Ceci vient compléter l'espace détente que représentent la bibliothèque, la salle 84 et son café, le terrain de pétanque et plus généralement l'environnement de la mairie. Il faut préciser que les enfants entre 2 et 8 ans doivent être accompagnés de leurs parents, un panneau sur site précise par ailleurs le règlement et l'utilisation de ces appareils. « Tous en forme avec ces nouvelles installations ! »



UNE BORNE ELECTRIQUE A ETE INSTALLEE

L'accroissement du parc de véhicules électrique engendre forcément l'installation de bornes de rechargement afin de tisser une toile suffisamment dense pour assurer un service cohérent avec ce nouveau type de voitures. C'est ainsi qu'avec le concours du SIEDA la commune de BOUSSAC s'est dotée d'une borne pour les véhicules hybrides et électriques. Celle-ci est installée sur le parking de la salle des fêtes (Rue de la Curade), et est accessible 7j/7 – 24 h / 24. Elle est équipée de deux points de charge avec prises domestiques E/F de 3kVA et prises type 2 d'une puissance de 22kVA, deux véhicules peuvent s'y charger simultanément. Pour information, le réseau Reveo compte 1200 points de recharge sur la région Occitanie. Pour utiliser ce service, plusieurs possibilités : badge, application ou QR code. Toutes les informations sur www.reveocharge.com

Afin d'illustrer cette installation, la chanson de Patrick Hernandez « Born to Be alive » semble parfaitement adaptée.



DISTRIBUTEUR DE MATERIEL DE MARAICHAGE ET AGRICOLE

Le premier bâtiment a vu le jour sur la nouvelle zone artisanale qui vient d'être créée à Baraque de Cussan en bordure du CD 911. Le pionnier se nomme Anthony Delmas qui est dans le commerce de machines agricoles et plus particulièrement celles qui sont relatives au maraîchage sous la dénomination juridique de SARL DELAGRI DISTRIBUTION ET EQUIPEMENT DE MARAICHAGE. Il était installé depuis 2011 sur la commune de Lacapelle Bleys et vient de passer le pas en ayant pignon sur rue par la création de son bâtiment atelier. Pour information il habite depuis 10 ans sur la commune, à la Tourelle précisément où il a acquis la maison Maurel. Son activité est basée sur l'importation de matériel spécifique, accessoires de manutention, travail du sol et entretien de prairies. A noter que dans son catalogue de produits il a toute la chaîne d'équipements pour la pomme de terre et les légumes. Son rayon d'action s'étend sur tout le pays et même au-delà, si vous souhaitez prendre contact auprès de lui vous pouvez le joindre au 06 75 05 58 30.



UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE AVEC GAEL ENJALBERT

Depuis 2007, Gael Enjalbert et sa famille se sont installés au village du Fraysse où ils ont acquis le corps de ferme Castan, et il a travaillé durant une quinzaine d'années dans une entreprise de travaux publics. Comme l'oiseau à un jour décidé de voler de ses propres ailes, Gael a pris la décision de conduire sa propre pelle depuis trois ans. De ce fait, après la création de son entreprise il est à votre entière disposition pour tous travaux de terrassements ou divers aménagements d'espaces. Vous pouvez le contacter au 06 61 69 99 23 - gaelenjalbert@gmail.com, ainsi que sur le site internet Enjalbertp.com.



LES PETITS MONSTRES ONT ENCORE SE VI

Le comité d'animation a célébré la rituelle soirée halloween en mettant les petits masques terrifiants dans les grandes citrouilles et autres déguisements à faire peur pour célébrer cette fête aux enfants. Ils furent nombreux à se retrouver, accompagnés de leurs parents, déguisés aussi pour certains, devant la salle 84. Chacun y allait de son passage incognito derrière son masque terrifiant et ses maquillages assortis du plus bel effet. C'était ensuite le départ dans la pénombre, équipés de petits seaux pour aller à la recherche de bonbons et friandises dans les rues du village. Les habitants ont ainsi vu ces groupes de petits monstres gentils venir toquer à leur porte afin d'enrichir leur butin du jour. Encore une belle initiative du comité d'avoir encadré cette fête Celtique engendrée pour marquer le passage de l'été à l'hiver. Peu en importe les raisons, le vrai bonheur fut de voir l'émerveillement des tous ces enfants qui de par leur ravissement ont remercié les généreux donateurs.



JOURNÉE DE SOLIDARITÉ EN ROSE

S'il existe des journées à marquer d'une pierre blanche, cette journée programmée avec ségala cancer fut à n'en pas douter à cocher en rose. Voir la vie en rose est un bel hommage rendu à la célèbre Edith PIAF, mais dans une démarche tout aussi positive on peut y associer toutes les actions menées dans le cadre de l'opération « octobre rose » afin de soutenir la recherche pour lutter contre le cancer du sein, et plus généralement le cancer dans sa généralité.

Dès les premières heures de la journée les rrigueurs de température n'ont pas refroidi une bonne centaine de marcheurs qui ont parcouru

des chemins aux environs du village. A leur retour une petite collation leur était servie et ils ont eu ensuite l'opportunité d'aller découvrir le salon rose. Un salon où une quinzaine d'exposants proposaient leurs produits et services.



Ce fut une belle journée de solidarité et les responsables de l'association tiennent particulièrement à remercier la mairie, « les chemins de Boussac et du Ségala » et toutes celles et ceux qui ont contribué à collecter la coquette somme de 2620 € qui fut versée à la recherche contre le cancer.



LES ÉCOLIERS SUR LES PLANCHES

Ça y est, le premier trimestre de nos écoliers est déjà bouclé et comme à l'accoutumée il est marqué par le spectacle offert par les élèves à leurs parents, grands-parents et leur famille. La salle des fêtes était comble pour assister à ce spectacle offert par tous ces jeunes comédiens. Cette année, c'est le duo Charabia composé de Sophie et Samir qui avait préparé tous ces apprentis acteurs. Le concept était basé sur un jeu d'ombres et lumières avec comme scénographie des thèmes de Noël. Chacun s'est acquitté de son rôle avec assurance et sérieux pour offrir un agréable moment de détente à un public qu'il ne faut pas croire conquis d'avance, et la séance s'est terminée par un tonnerre d'applaudissements.

Celle-ci s'est prolongée par une petite collation offerte à tous, et il ne reste plus qu'à souhaiter de bonnes vacances et bonnes fêtes de fin d'année à tous.



PLANTEURS DE HAIES - PLANTEURS D'AVENIR



Les élèves de l'école Yves et Noëlle DUTEIL viennent de faire récemment une plantation de haie sur l'exploitation Soulié du Fraysse (GAEC des Mille collines). Accompagnés des enseignantes et d'accompagnateurs ils ont bravé les rigueurs de l'hiver pour se rendre à pied sur le terrain. Ils étaient accueillis par Christian Soulié qui leur a présenté son exploitation agricole et ensuite Guillaume Drulhe (Fédération des chasseurs) leur a développé la démarche du jour. Il s'agissait là d'expliquer les intérêts agronomiques et écologiques de la haie. Un refuge et un repère pour le gibier et les oiseaux en particulier avec une source de nourriture par les baies produites. C'est aussi une opération « D'une haie deux coups » car les animaux de la ferme y trouvent là également un abri appréciable pour affronter les températures extrêmes. Guillaume leur a fait découvrir toute la faune qui vit autour de nous ainsi que son évolution et sa vie dans le milieu naturel, dont les haies sont un élément majeur.

Après ces riches explications, toutes ces petites mains se sont mises à la tâche pour réaliser cette plantation avec une implication et une activité telle que cette haie a très vite vu le jour.

Cette opération s'est déroulée dans le cadre des programmes Trame Verte et Bleu Occitanie financée par l'Europe : #FEDER, La Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour Garonne, et l'opération Sensibilis'haie financée par la Fédération Nationale des chasseurs pour les plants. Une opération sur le long terme que ces élèves pourront voir évoluer dans les années futures.



UN TÉLETHON ENTRE RIRES ET ESPoir

La dernière édition du téléthon a encore connu un beau succès sur la commune. Tout a commencé l'après-midi avec une randonnée de huit kilomètres par les villages de Masgarnit - Drulhe-Moulin de Drulhe - Courbenac - L'Issanchou, le ruisseau du Lezert et celui de Grandsagnes. Le temps maussade a certainement contrarié certains marcheurs mais une bonne vingtaine a toutefois participé à cette randonnée. Crêpes et vin chaud ont réconforté tout le monde à l'arrivée. En soirée c'est un public nombreux qui est venu assister aux pièces de théâtre jouées par « Bruit de couloirs », un moment toujours très attendu où salves d'applaudissements et éclats de rire accompagnent le talent de ces acteurs et actrices qui cultivent avec tact et dérision certaines situations bien choisies. Nous tenons à les remercier ainsi que tous les participants et associations pour leur générosité, toutes les sommes récoltées étant intégralement reversées à l'association du téléthon. Grace aux dons collectés d'année en année, la recherche avance et on passe régulièrement de maladies incurables à des traitements pleins d'espoir.



Téléthon 2025 : une belle mobilisation solidaire à Boussac

Le 6 décembre dernier, la commune de Boussac s'est une nouvelle fois mobilisée à l'occasion du Téléthon. Cette journée placée sous le signe de la solidarité a permis de récolter la jolie somme de 1 442,10 €, qui contribuera à soutenir la recherche et les actions menées par l'AFM-Téléthon.

La municipalité adresse un grand merci à l'équipe des organisateurs, ainsi qu'à l'ensemble des associations qui ont participé activement ou apporté leur soutien à cet événement solidaire.

Un remerciement tout particulier est adressé à l'Association des Chemins de Boussac pour l'organisation de la randonnée de l'après-midi, ainsi qu'au club des ainés, à l'association de la danse, à l'Essor de Boussac et à l'Association des Parents d'Elèves, dont l'implication a largement contribué à la réussite de cette journée.

La soirée a, quant à elle, été brillamment animée par la troupe Bruits de Couloir, qui a su, une fois encore, enthousiasmer le public et créer une ambiance conviviale et festive.

Enfin, merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, et qui ont fait un don pour le Téléthon. Par leur présence et leur générosité, ils ont démontré que la solidarité est une valeur forte et bien vivante à Boussac

Sabine et Patricia

LA TETE DE VEAU A REGALE LES CONVIVES

On ne change pas les bonnes habitudes pour le comité d'animation. Chaque année, fin octobre il n'y a que l'heure qui change car les tripous et la fameuse tête de veau sauce gribiche sont toujours là pour régaler les épicuriens adeptes de cette spécialité culinaire. Une fois encore, le succès ne fut pas démenti et ils furent nombreux à venir apprécier ce moment convivial.



LE RITUEL DES GALETTES A LA TAVERNE

C'est désormais un rituel bien établi pour la Taverne d'Albert qui programme chaque début d'années une cuisson de galettes. Ce dimanche l'association avait préparé 54 galettes, dorées à souhait qui ont connu leur succès habituel. Il fait dire que les responsables ne lésinent pas sur les moyens, ou tout au moins la qualité des produits. La veille, tout le monde s'est affairé en cuisine pour concocter ces pâtisseries de saison et le jour J l'antre du four était en pleine chauffe pour en assurer la cuisson. Il n'est pas usurpé de dire qu'elles sont parties comme des petits pains.



SUCCÈS CONFIRME AU QUINE DE L'ESSOR



Le week-end dernier, l'Essor a joué sur un tout autre terrain que celui du Pont de membre. En effet, l'aire de jeu s'est transportée à la salle des fêtes pour l'organisation de son quine annuel. Comme au football, il y a des gagnants et des perdants mais l'essentiel pour tous était avant tout de participer et de venir apporter sa contribution à la vie du club. Si nos joueurs ont des qualités footballistiques indéniables ils ne sont pas moins performants pour les rendez-vous évènementiels. Au programme de nombreux et superbes lots se succédaient au fil du déroulement des parties, ravissant ainsi les heureux gagnants. Encore une fois la salle était comble et les organisateurs ravis du résultat qui représente un apport capital pour la trésorerie de l'association. Un élément à préciser, c'est que la quasi-totalité des lots étaient offerts par des commerçants, artisans, industriels et particuliers que le club tient à remercier chaleureusement pour leur contribution.



LES FOOTBALLEURS PRENNENT LE QUART POUR LA COUPE DE L'AVEYRON

L'équipe fanion de l'Essor recevait le 18 janvier la formation de l'Ouest Aveyronnais pour le compte des 1/8^e de finale de la coupe de l'Aveyron. Il y a quelques semaines seulement elle affrontait la même formation en championnat et avait triomphé sur le score sans appel de 4 buts à 0. Autant dire que les pronostics abondaient largement en faveur des violets, mais comme souvent lors de ce genre de rencontres, la loi du terrain en fut toute autre. Les deux équipes étaient bien en place de part et d'autre mais nos joueurs se montrent plus pressants et ouvrent le score suite à un corner par l'intermédiaire de Damien Guibert. Malheureusement les rouges de l'ouest égalisent et prennent même l'avantage au tableau d'affichage tandis que Vincent Costes notre valeureux gardien se morfond de quitter ses coéquipiers sur blessure. Pour ce qui est de la deuxième mi-temps les joueurs de l'Essor sont résolus à continuer la belle aventure et c'est en renard des surfaces que Quentin Maurel signe le but de l'égalisation. Suite à ce score de parité c'est la porte ouverte aux prolongations où l'on peut observer que tout peut basculer d'un côté comme de l'autre. Dans cet épilogue assez tendu les Boussacois tirent leur marron du feu et c'est James Domalain qui délivre les siens à trois minutes du terme de cette rencontre d'un tir tendu. Pour la deuxième fois de l'histoire du club, celui-ci aura accès aux 1/4 de finale de la prestigieuse coupe de l'Aveyron. Il faut féliciter Damien Guibert qui a pris la responsabilité de remplacer Vincent dans les buts et qui s'est acquitté de la tâche avec brio. A deux matchs de Paul Lignon, il est permis d'avoir des rêves, tout en étant conscients qu'il reste de gros poissons sur le chemin.



Absent et excusé : SOLIER Richard.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance. Monsieur le Maire fait part des remerciements de la famille SOLIER suite à la fleur envoyée lors du décès du papa de Sonia.

ASSAINISSEMENT

Demande de dégrèvement : Le Conseil Municipal accepte d'annuler la facture de la redevance 2025 d'un administré au titre d'une remise gracieuse. **Modification de la délibération n°2025-09-49 du 5 septembre 2025** : Suite à un recours de la Préfecture, le Conseil Municipal décide de modifier ladite délibération comme suit : La date d'application de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif est fixée au 6 septembre 2025.

Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026 (et suivantes) : Le Conseil Municipal fixe à 0,30 € HT /m³ le supplément au prix du m³ facturés aux usagers de l'assainissement collectif correspondant à la contre-valeur de la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026.

ACCEPTATION DON : Le Conseil Municipal décide d'accepter un don de 100 € et de l'affecter au budget général de la commune.

PERSONNEL : MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'instauration du compte épargne-temps est obligatoire dans les collectivités territoriales dès qu'un agent en a fait la demande. Le Conseil Municipal détermine, après avis du comité technique, les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne-temps, ainsi que les modalités d'utilisation des droits.

AVEYRON INGENIERIE : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR. Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'Aveyron Ingénierie s'est dotée d'un nouveau règlement intérieur. Le Conseil Municipal confirme son adhésion à l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie et approuve le règlement intérieur de l'établissement public concernant les relations entre l'Agence et ses adhérents.

VENTE DU COMMUNAL DE MEMBRE : Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'un terrain à Membre situé en zone U appartenant au domaine privé de la Commune, cadastrée E 522. Ce terrain a été mis en vente. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame ALARY Amandine souhaite acquérir ce terrain. Le Conseil Municipal rappelle que le tarif de ce terrain est fixé à 15 € le m² et décide de faire procéder au bornage de la parcelle E 522 par un géomètre expert afin de délimiter la superficie à vendre.

VOIRIE

Bilan travaux 2025 : Les travaux sont quasiment achevés. M. POUGET de la CC est venu le 3 novembre pour faire un point sur les travaux voirie 2026. Les travaux se concentreront sur la Rue de la Curade, le chemin de Courbenac à Boutescur (route des Grands Champs). Il est envisagé d'intervenir sur les routes pour des petites réparations sur des nids de poules, avec un point à temps. Des devis sont à demander. Mme POUGET Sabine informe que suite à sa première signalisation sur la Route des Sources, le trou s'est creusé et il convient d'intervenir avant que les dégâts soient trop importants. Les élus signalent également un problème de dangerosité et de visibilité suite aux travaux effectués sur la RD911. Un rendez-vous sera pris avec le Conseil Départemental pour alerter sur ce point.

Intégration dans le domaine public

La Commune est propriétaire de parcelles actuellement classées dans son domaine privé, mais dont l'usage correspond à celui de la voirie communale. Ces parcelles, identifiées dans le tableau de recensement des voies communales, sont destinées à l'usage public et doivent, à ce titre, être intégrées au domaine public routier :

Section D, n° 892 : allée de Caufour / Section D, n°878-880 : impasse du Camp Grand / Section A, n°436 : impasse de la Sicarde / Section B, n°547 : Route de la Plane / Section B n°599 : Chemin de la Carmélie à Saint Julien / Section E, n° 841 – 844- 847 : Allée de la Combe de Carral

Régularisation du domaine public

La Commune a constaté la présence de constructions édifiées sur son domaine public, sans titre d'occupation régulier. Ces occupations, bien que matérialisées, n'ont pas fait l'objet des autorisations administratives requises. Afin de régulariser cette situation et de garantir la sécurité juridique des occupants comme de la collectivité, il est proposé de lancer une procédure de régularisation incluant une enquête publique.

ECOLE / SIVOS PAYS SEGALI. Aucune réunion n'a eu lieu au SIVOS depuis celle d'avril 2025.

Monsieur le Maire indique qu'un nouvel élève a intégré l'école à la rentrée des vacances de novembre. L'effectif s'élève à 65 enfants.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE. Monsieur le Maire présente l'avancement du projet de la zone de Baraque de Cussan. Une réunion a eu lieu le 3 novembre 2025 à la mairie avec Mme GARES Julie des services de la CC et le bureau d'étude Oc'Teha pour faire un point sur le document d'urbanisme de la commune dans le cadre du PLUI.

QUESTIONS DIVERSES

- **SMELS** : Messieurs MAUREL Jacques et GAYRARD Patrick ont participé à une réunion du syndicat de l'eau début novembre à Gramond.

- **TELETHON** : Le programme de l'année dernière a été reconduit par la commission. Mme POUGET Sabine indique qu'il faut mettre en place la publicité.

- **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE** : elle a été appréciée des participants. L'école y était impliquée et le temps était de la partie.

M. BLANC Stéphane signale des réparations à faire à l'abribus de la Carmélie. L'agent technique est intervenu.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 12 décembre 2025.

Afin de pouvoir inviter les nouveaux arrivants à la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire demande aux conseillers de faire un point par secteur.

- **ELECTIONS MUNICIPALES 2026** : Monsieur MAUREL Jacques indique se porter candidat au poste de maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2025

Absents et excusés : BOUZID Patricia, GAYRARD Patrick.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter une motion de soutien envoyé par l'AMF pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes à l'ordre du jour dont un exemplaire est donné à chaque élus. Le Conseil Municipal valide ce rajout.

ASSAINISSEMENT : Suite à une erreur de calcul du tarif de la contre-valeur, le Conseil Municipal annule la délibération du 14 novembre 2025 et décide de fixer à 0,075 € HT /m³ le supplément au prix du m³ facturés aux usagers de l'assainissement collectif correspondant à la contre-valeur de la « *redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif* » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026.

ADRESSAGE : Monsieur le Maire indique que certaines voies secondaires n'avaient pas été dénommées, notamment à Courbenac, l'accès au chemin des lagunes, à Membre et à Fraysse. Il demande aux élus de réfléchir à un nom éventuel et décide de reporter cette délibération à un autre conseil.

COMMISSIONS COMMUNALES : Madame Bégué Elodie a demandé d'intégrer les différentes commissions communales de façon à pouvoir participer aux dernières commissions qui auront lieu avant les élections.

PERSONNEL

Protection Sociale Complémentaire : participation en matière de santé : La collectivité a l'obligation de participer pour ses agents au risque santé à compter du 1^{er} janvier 2026. Le conseil municipal fixe cette participation à 20 € pour un agent souscrivant un contrat labellisé.

Mise à jour du régime indemnitaire (RIFSEEP) : Un agent a la possibilité de passer agent de maîtrise par promotion interne. Le régime indemnitaire de la commune peut être revu par anticipation afin d'intégrer cette évolution.

RENOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : Le 2 décembre, une réunion avec l'architecte, le bureau d'études et Aveyron ingénierie a eu lieu pour faire un point sur les travaux projetés. Une présentation des 3 dossiers distincts a été faite. L'ensemble des plans en état actuel ont été redessinés et remis à jour. Les objectifs sont l'obtention de l'étiquette C (avec au moins 30% d'économie d'énergie) afin de respecter au mieux les échéances fixées par la loi « Climat et résilience ».

FINANCES

Avance de trésorerie : Le budget photovoltaïque est doté de l'autonomie financière. Ce budget doit donc financer les travaux relatifs à la pose des panneaux photovoltaïques. L'emprunt souscrit ne suffit pas à payer les factures et le remboursement des échéances d'emprunt, compte tenu du fait que les panneaux produisent mais qu'il faut une année pour avoir un retour de production. Le budget principal doit donc faire une avance de trésorerie au budget annexe. Cette avance sera remboursée au bout d'un an.

Décisions modificatives au budget principal :

L'ASA (aménagement Rural du Ségala) a été dissoute par délibération de l'assemblée des propriétaires en date du 14 avril 2024. Elle a décidé de répartir à parts égales l'actif, le passif et le solde de trésorerie de l'ASA entre ses 19 communes membres. Afin d'intégrer ces résultats, des écritures sont à passer.

De plus, des ajustements sont à prévoir au niveau des dépenses et des recettes sur le budget principal.

ECOLE / SIVOS PAYS SEGALI : Un bureau syndical a eu lieu le 27 novembre. M. SOLIER donne le compte rendu de cette réunion, dont l'objet a été principalement l'école de Manzac. Un autre projet du SIVOS est la réhabilitation de l'école de Lax dont le montant des travaux est estimé à 980 000€.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

VOIRIE : En ce qui concerne la voirie, le bilan 2025 fait apparaître un montant de dépenses de 53 004,47 €. Des travaux seraient nécessaires Route de Sardières mais un devis plus approfondi doit être envisagé. Ces travaux sont à reporter en 2027.

URBANISME : Monsieur le Maire informe que le dossier de mise en conformité du PLU de Boussac a été envoyé aux personnes publiques associées pour évaluation. Ce dossier doit mettre en lien la création d'une zone d'activités à Baraque de Cussan et une zone d'habitat.

MOTION AMF : Monsieur le Maire propose de prendre une motion de soutien pour la liberté et les moyens d'agir des communes. La liberté locale, et les moyens dont disposent les collectivités pour mettre en œuvre leurs politiques à destination des habitants, sont mis à mal par un État toujours plus centralisateur, qui ne se réforme pas. Ce centralisme, qui éloigne la décision et l'action publiques des citoyens, est pourtant l'une des causes des problèmes du pays, y compris des finances publiques.

QUESTIONS DIVERSES

TELETHON : Mme POUGET Sabine donne le compte rendu de cette journée de soutien. Deux fois moins de marcheurs en 2025 qu'en 2024, dû à la pluie. Toutefois, le bilan financier est très positif et s'élève à 1442 €. Il y a eu un bon retour du spectacle. La troupe Bruits de couloirs a été très appréciée et elle est toujours très motivée pour venir à Boussac.

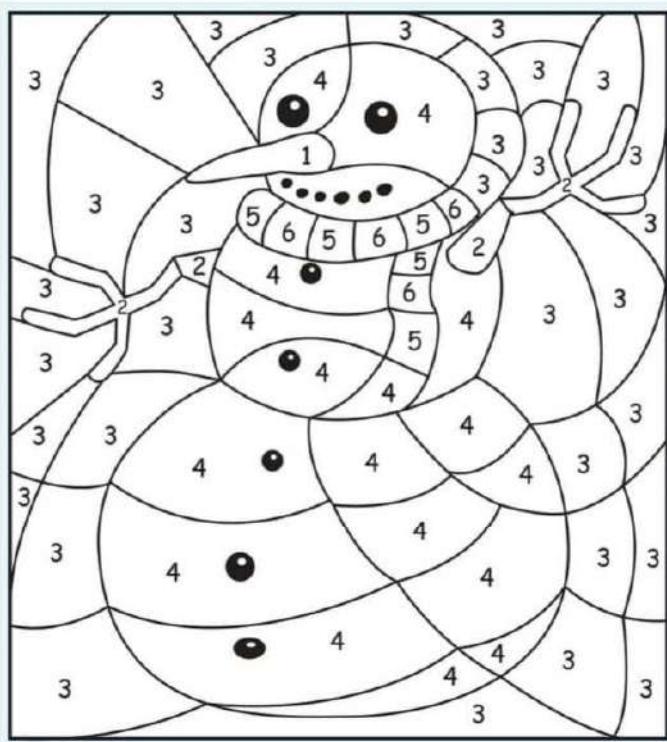
Monsieur le Maire indique que selon l'INSEE, la population de Boussac s'élève à 611 personnes au 1^{er} janvier 2023.

M. BLANC Stéphane interpelle les élus sur la dangerosité de la tournée de Boussac. encore jeudi une collision a eu lieu entre 2 camions. La voie de dégagement est utilisée comme « parking » et la tournée vers Boussac n'est pas suffisamment sécurisée. Il demande à ce que le Département soit interpellé à ce sujet et prenne des mesures adéquates.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Coin des Enfants

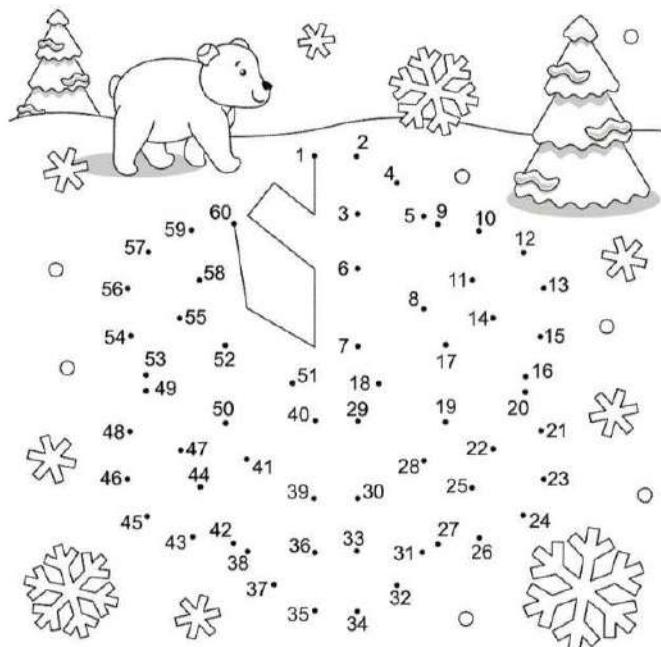
L'hiver



1 = ● 3 = ● 5 = ●
2 = ● 4 = ● 6 = ●

froid
neige
flocon
geler
saison
température
glaçon
moufle
botte
hivernal

b	t	s	e	m	n	q	m	é	f	t
g	o	q	f	x	o	e	s	y	z	e
l	û	í	í	l	z	u	i	f	t	m
a	t	è	t	í	o	i	f	g	è	p
ç	w	m	í	e	y	c	m	l	é	é
o	z	e	s	a	i	s	o	n	e	r
n	v	y	y	h	e	o	n	j	a	
m	h	i	v	e	r	n	a	l	k	t
à	e	è	a	é	k	e	t	q	l	u
f	r	o	i	d	e	k	i	e	t	r
i	g	e	l	e	r	u	a	û	a	e



La photo rigolote

**Super stylé ! Cheveux bien droit,
flocons bien peigné, on aurai dit qu'il
sortait de chez le coiffeur du quartier !**



Trouve les différences



L'idée Recette

Gâteau au chocolat de grand-mère

120 g de chocolat noir à pâtisser

75 g de compote de pommes

sans sucre ajouté

3 oeufs

90 g de farine

90 g de sucre

1 sachet et demi de levure chimique

Pour le glaçage :

150 g de chocolat noir à pâtisser

150 g de sucre glace

150 g de compote de pommes

sans sucre ajouté

5 cl de lait écrémé



Préchauffez le four à 180°C

Séparez les blancs d'oeufs des jaunes.

Faites fondre le chocolat avec la compote dans une casserole à feu doux.

Une fois fondu, versez le mélange dans un récipient et ajoutez les jaunes d'œufs.

Ajoutez la levure et la farine doucement. Ajoutez ensuite le sucre. La pâte devient assez solide, c'est normal.

Montez les blancs en neige bien ferme et incorporez-les délicatement et petit à petit à la pâte. Versez la préparation dans un moule en silicone et enfournez pendant 40 minutes. Laissez tiédir le gâteau avant de le démouler.

Pour le glaçage, tamisez le sucre glace pour retirer les grumeaux.

Disposez dans une casserole au bain-marie le chocolat, la compote, le sucre glace et le lait, sans trop les mélanger.

Quand le chocolat et la compote ont bien fondu, retirez du feu et mélangez le tout, jusqu'à obtenir un glaçage bien lisse et brillant.

Versez un peu de glaçage sur le gâteau, joliment déposé dans un plat de service. Conservez-le reste du glaçage dans une saucière, à présenter à part.

Dégustez sans attendre.

Les Vœux 2026

Retour en images

